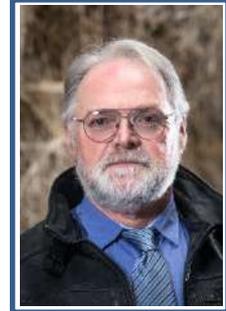


Le petit Killémois

Mesdames, Messieurs

Décembre 2022

Chères Killémoises, chers Killémois



L'année 2022 est presque terminée, il est temps de préparer la suivante.

La toile de fond qui a fait le contexte de cette année a encore une fois été très particulière. La guerre a surgi sur le territoire européen avec ses atrocités pour le peuple ukrainien et avec ses conséquences économiques pour le monde entier. La montée de l'inflation est pour chacun de nous l'une de ces épreuves.

Les dépenses liées à nos dépenses d'électricité et de gaz dans les bâtiments communaux vont fortement augmentées les prochaines semaines. Il nous faut rester vigilant et économiser l'énergie.

Pour ce faire, le conseil municipal a décidé, dans un premier temps, de couper l'éclairage public de 23h à 4h.

En parallèle de cela, dès l'année prochaine, l'ensemble de notre éclairage sera remplacé par des lampes à LED à gradation d'intensité.

Outre l'économie budgétaire réalisée ainsi, nous apportons notre pierre à l'édifice de la lutte contre la pollution nocturne.

L'effectif scolaire est toujours une de nos préoccupations. Une nouvelle fois, je sollicite donc les parents qui ont un (ou des) enfant en âge scolaire (dès 2 ans) à venir les inscrire en mairie ou à l'école. Plusieurs pistes de travail sont également à l'étude, afin d'offrir la possibilité aux familles de jeunes enfants de les garder chez nous.

Enfin je tiens à remercier les membres de la commission communication qui ont réalisé cette nouvelle édition de notre petit journal.

J'aurai plaisir à vous recevoir pour la cérémonie des vœux le dimanche 15 janvier 2023 à 11h.

Chères habitantes, chers habitants, je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Je vous adresse à tous mes vœux de bonne santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2023.

Votre maire

Jean-Luc Vanbaelinghem

Notre doyenne nous a quittée



Le 01 juillet 2022 est décédée Mme Noémie Jeanne TOP à l'âge de 98 ans, elle était la doyenne de Killem.

Noémie Jeanne et André TOP se sont mariés le 28 novembre 1951 à Wallon-Cappel. Ils se sont installés à la ferme des parents d'André à Pitgam. C'est en juin 1955 que Mme Top et son mari André se sont installés dans le quartier de la maison neuve à Killem, accompagnés de leur trois enfants, Michel, Geneviève et Denis.

Ce sont Daniel et Alida Blanckaert qui leur ont souhaités la bienvenue sur la place du village.

Chaque dimanche la famille se rendait à la messe dans la très belle église où l'on peut admirer le retable de Saint-Michel.

Le dernier dimanche du mois d'août était une date importante, la famille participait à la procession des moissons.

Ils ne sont jamais partis en vacances ou en voyage, la quiétude du village leur plaisait beaucoup, le travail les retenait aussi. Les seuls loisirs étaient le repas de famille le dimanche.

Tant qu'ils ont pu se déplacer, ils ont participé au banquet des aînés, c'était leur sortie conviviale de l'année.

Après le décès de son mari, Mme TOP a participé à un pèlerinage à Lourdes, c'est la seule fois où elle a quitté Killem.

La municipalité a fait beaucoup d'aménagements: les lotissements, la rénovation de l'église, le fleurissement du village, tous ces changements intéressaient Mme TOP ces dernières années et le dimanche après midi, ses enfants l'emmenaient faire le tour de l'église et découvrir les modifications de ses environs.



*Aujourd'hui, notre doyenne est Mme Lucienne RONCKIER âgée de 97 ans
et notre doyen, Mr André SMAGGHE âgé de 92 ans.*

Une première approche du code de la route



Les élèves de CE2-CM1 et CM2 ont participé à l'atelier « Code de la route » proposé par l'A.D.A.S.A.R.D (Association pour le Développement des Actions de Sécurité dans les Agglomérations de la Région Dunkerquoise)

La séance s'est déroulée en 2 parties:

La partie théorique a lieu dans le car pédagogique où un formateur explique les principaux panneaux de signalisation et règles de sécurité lors des déplacements à vélo ou à pied ou encore les équipements obligatoires à vélo.

Les élèves passent ensuite un test de 20 questions afin d'évaluer leurs connaissances sur la sécurité routière.



La partie pratique au cours de laquelle les élèves, équipés de vélos, parcourent une piste de maniabilité. Le parcours a pour objectif de les préparer à une bonne maîtrise de la route et à adopter un comportement citoyen.

Une Attestation de Première Education à la Route (APER) a été délivrée aux élèves réussissant les deux items.

Nettoyons la nature



Le Mouvement E.Leclerc a créé cette opération en 1997 avec pour ambition de préserver la nature, mais aussi de sensibiliser par la pédagogie et la convivialité à la valeur inestimable que représentent les terres, plages, montagnes et espaces verts.

Diviser en 3 groupes, les enfants de primaire et de maternelle de l'école Jules Ferry

ont participé le vendredi 23 septembre 2022 à l'opération « **nettoyons la nature** ».

Groupe CM1-CM2

- Rue des Acacias
- Lotissement les tailleurs

Groupe CP-CE1-CE2

- Rue des Anciens Combattants
- Contour de l'église

Groupe les maternelles

- Rue de la Brasserie
- City stade

Merci aux enseignantes, aux membres du conseil municipal, à l'association des parents d'élèves et aux bénévoles qui ont participé à cette opération.

Concours des maisons fleuries



Le samedi 22 octobre 2022 a eu lieu, à la salle Schipman, la remise des prix aux lauréats qui ont participé au concours des maisons et fermes fleuries.

Le concours des "Maisons fleuries" a pour objectif de valoriser et de récompenser les actions menées par les Killémois pour leur engouement en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs maisons, jardins et fermes.

Pierre Campagnie procéda à la remise des prix, tous les participants repartirent avec des fleurs, des oliviers et des bulbes. Si vous souhaitez participer au concours de 2023 contacter Mr Pierre Campagnie, président du concours ou la mairie Tél: 03.28.68.33.92 .

Catégorie maison-jardin

1ère Marie-Noëlle DESWARTE
2ème Marie-Pascale SPECIALE
3ème Chantal DESWARTE

Catégorie jardinet

1ère Marie-Noëlle BEHAGUE
2ème Cécile LEROY

Catégorie ferme

1ère Françoise DESWARTE

Le concours des paysages fleuris

Chaque année, la CCHF (Communauté de Communes des Hauts de Flandre) organise un concours des paysages fleuris, cette année le thème est:

« Jeux et traditions en Flandre ».

Grâce à l'implication de Mr Pierre Campagnie, de Stéphane et Bruno, nos 2 agents communaux, Killem a obtenu un prix à ce concours.



La remise des prix du concours de fleurissement de la CCHF a eu lieu le vendredi 28 octobre 2022 à la salle Arnouts à West-Cappel.

Palmarès des communes de plus de 1000 habitants

1er prix: Bierne

2ème prix: Wormhout

3ème prix: Killem.

L'année prochaine le thème sera

« L'art de la peinture »



Agent communal, un métier de touche à tout



Parce que les fleurs donnent leur plein éclat lorsque leur environnement les souligne, parce que les arbres structurent un espace autant que les façades urbaines, parce que les massifs et les haies agencent notre place et nos rues, il faut reconnaître que c'est le soin apporté à la composition de tous ces éléments, dont le végétal fait partie, qui détermine la qualité de l'ensemble du paysage et du cadre de vie de notre commune.

Quotidiennement au rendez-vous pour assurer le bien être et la sécurité de tous, nos deux agents communaux entretiennent les bâtiments communaux, s'occupent des espaces verts, assurent le ramassage scolaire et aident à l'organisation des fêtes communales et associatives.

L'embellissement de notre commune est un sujet que connaissent bien Stéphane et Bruno. Embellir une commune n'est pas simplement planter des fleurs, il s'agit aussi de les entretenir, nos deux agents passent plusieurs fois par semaine, avec un tracteur et une citerne, pour les arroser.



Partout et dans l'urgence. Un portail qui ferme mal, un problème technique à la cantine, une modification à effectuer à l'école... , Bruno notre réparateur en tous genres est toujours prêt à effectuer quelques petits travaux pour améliorer l'ordinaire.



Deux fois par jour, pendant la période scolaire, Stéphane ou Bruno deviennent chauffeur du minibus pour assurer le transport scolaire de nos petits Killémoises et Killémois fréquentant l'école communale.

Vous nous apportez la preuve que le service public est une réalité, qu'il est indispensable au sein de notre village.

L'arrosage des fleurs au cimetière



Il suffisait d'arpenter les allées du cimetière pour rencontrer des personnes en quête d'un récipient d'eau pour entretenir les fleurs déposées sur les tombes de leurs défunts. De ce fait on pouvait assister à une accumulation de récipients divers et pas toujours en bon état, apportés par les familles et souvent déposés derrière les tombes au risque d'être emportés en cas de vent.

Soucieux de l'aspect environnemental de notre cimetière, Bruno et Stéphane ont réalisé deux paniers destinés à recevoir des récipients. Situés à proximité des points d'eau et pour soulager les personnes atteintes de dorsalgie ou lombalgie, ils les ont installés à hauteur d'homme. Nous comptons sur le civisme de chacun pour rapporter ces récipients à leur emplacement après usage.



Pesticides, pollutions diffuses

Depuis le premier juillet 2022, la loi Labbé interdit l'usage de produits phytosanitaires dans les propriétés privées, les lieux fréquentés par le public et les lieux à usage collectif.

Pour la majorité des habitants, la présence d'une biodiversité ordinaire au pied des arbres et sur les trottoirs évoque le manque d'entretien, en lien avec une perception négative (les « mauvaises herbes »).

Un travail de fond est à réaliser auprès de chacun pour intégrer une nouvelle représentation de la nature qui se traduit par l'acceptation de la présence d'herbes ainsi que d'une végétation spontanée et moins maîtrisée au sein de l'espace public.

Les orties et les chardons ont désormais aussi leur place, même si certains peuvent trouver que cela fait sale de les laisser. Le rendu doit être sauvage mais maîtrisé. Il faut qu'il y ait un sentiment d'entretien. Un sacré équilibre à faire accepter.



La bibliothèque en fête

« Bib'en fête d'escale en escale ».



C'est à un véritable voyage qu'ont invité les 18 médiathèques partenaires de l'événement dans la CCHF (Communauté des Communes des Hauts de Flandres) en partenariat avec la médiathèque départementale du nord, et la commune.

La bibliothèque de Killem s'est déplacée en Angleterre où une exposition, réalisée par Elise, sur ses monuments, sa gastronomie, son histoire, sa monarchie, sa musique... a eu lieu du samedi 1er octobre au samedi 26 novembre.

2 manifestations ont eu lieu à la salle Schipman

- Dimanche 9 octobre 2022, une après-midi

« jeux de société »

proposée par l'association « **Ludi'Phénix** ».

- Samedi 5 novembre un spectacle

« l'école des sorciers de **Yzatom Dubwallus** »

pour intégrer l'école des sorciers, il fallait passer des épreuves: lancer de sorts, lévitation,

fabrique de potions et autre enchantements sous l'œil vigilant de **Yzatom Dubwallus**.



Petit déjeuner Anglais à l'école Jules FERRY de Killem

Les élèves de Killem ont aussi fait escale en Angleterre, le mardi 11 octobre pour les primaires et le vendredi 14 octobre pour les maternelles. Valérie et Jennifer leur ont concocté un petit déjeuner anglais.



Au menu:

bacon, petite saucisse, haricot blanc à la tomate, œuf, toast, marmelade, jus d'orange et thé.



Halloween

Halloween, La tradition moderne la plus connue veut que les enfants se déguisent avec des costumes effrayants à l'image des fantômes, des sorcières, des monstres ou des vampires et aillent sonner aux portes en demandant des friandises avec la formule : *Trick or treat!* qui signifie « des bonbons ou un sort ! »



L'amicale de l'école Jules Ferry a proposé le mercredi 02 novembre 2022, une après-midi halloween. Les enfants sont venus habillés de leurs plus beaux costumes. Il y avait friandises et bonne ambiance, stand de maquillage, loto, défilé de costumes et de très belles citrouilles.

Clara Berthe a remporté le 1er prix des citrouilles, Lou Mancini le plus beau costume et Célia Delezenne a gagné la 1er partie de loto.

La Saint-Martin

Fêté le 10 novembre de chaque année, la légende veut que St Martin venu évangéliser les Flandres aurait perdu son âne dans les dunes. Les enfants du pays auraient cherché l'âne et l'auraient retrouvé. Pour les remercier, St Martin aurait transformé les crottes de l'âne en Folards (Voelaren) pour les distribuer aux enfants.



Le comité des fêtes a organisé à cette occasion un concours et un défilé dans les rues du village accompagné de Saint-Martin et de son âne. 50 lanternes et 31 betteraves ont été réalisées par les enfants. A l'issue de cette manifestation, des folards et des friandises leur ont été distribués par la commune, les entreprises, les associations et les commerçants de Killlem.

Les cérémonies du 11 novembre 2022

Le 11 novembre est devenu un jour de mémoire, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Comme tous les ans, une gerbe a été déposée aux monuments aux morts de la commune en présence des anciens combattants, des membres du conseil municipal, des élèves et enseignantes de l'école Jules Ferry



A l'issue de la cérémonie les enfants ont chanté « *La Marseillaise* » chant patriotique de la Révolution française adopté par la France comme hymne national.



Les élèves de Mme Verhille ont participé, cette année encore, au concours de mémoire organisé par l'union nationale des combattants. Il s'agissait de répondre à une série de questions et de rédiger un texte relatant un épisode vécu par leur aïeul. Les 4 meilleurs copies ont été récompensées. Télia, Loona, Clémence et Lisa ont lu leur texte devant une assemblée attentive. Des cadeaux leur ont été remis par Mr le maire et les anciens combattants.

Quelques jours plus tard, Lisa V. qui a été désignée première d'un des 7 arrondissements du Nord, a été conviée à la mairie de Lille avec sa famille et les enseignantes afin de présenter son travail devant une assemblée de militaires et d'anciens combattants.



Le marché de Noël

A Killlem le marché de Noël s'est déroulé le dimanche 4 décembre 2022 organisé par « *Au bout des champs by Alexia* », une boutique killémoise de prêt-à-porter ambulante.

Une dizaine d'exposants accueillirent les visiteurs avec bonbons, gâteaux, accessoires d'anniversaire, confitures ainsi que des parfums, des bijoux, des vêtements, des jouets ...



Il y avait aussi un coin activité pour enfants et un stand photo avec passage du Père Noël l'après midi. Des boissons et une petite restauration étaient proposées par le « *Comité des fêtes de la commune* ». C'est dans une ambiance chaleureuse et empreinte de la féerie de Noël que les visiteurs ont pu faire des emplettes pour les préparatifs de Noël.

Les Matinées de l'Art



La *Matinée de l'Art* est une intervention artistique dédiée à la parentalité le mercredi, le samedi ou n'importe quel jour pendant les vacances scolaires. Au programme de ce moment convivial, La Galerie d'Art Mobile propose aux familles un petit-déjeuner offert par l'association, suivi d'une exposition dans La GAM avec une médiation adaptée.

Puis l'équipe de l'association, accompagnée à l'occasion d'un artiste, partage un atelier de pratique artistique où parents (grands-parents, tonton, tata...) et enfants vont créer leur *œuvre d'art*. Tout le matériel et les intervenants sont alors mis à disposition, pour laisser s'exprimer la créativité qui sommeille en chacun ! Finalement la matinée se termine par une séance de relaxation toujours en famille la tête remplie de souvenirs. La participation à une *Matinée de l'Art* est gratuite grâce au partenariat avec la commune où elle se déroule, à la Caisse d'allocations familiales et au travail de La Galerie d'Art Mobile pour rendre l'art accessible à tous.

Cinéma pour les écoliers à Killem

Le jeudi 15 décembre 2022, une journée cinéma était organisée, sur écran géant, à la salle Schipman pour les élèves de l'école Jules FERRY. Au programme « *L'apprenti père Noël* », le matin pour les maternelles-CP et « *Les aventures de la famille Noël* », l'après-midi pour les primaires. A l'entracte, un chocolat chaud et des crêpes ont été servis par l'amicale des parents d'élèves et les enseignantes.



A l'issue de ces 2 représentations le père Noël est venu distribuer aux enfants des friandises offertes par la municipalité. Rendez-vous est d'ores et déjà pris l'année prochaine ou les enfants ont tous réaffirmé au Père Noël qu'ils seraient encore plus sages que cette année...

Le jardin du père Noël



Wilfried BRUYCHE est passionné par la magie de Noël. Chaque année, il illumine la maison familiale au 10 rue des Lilas à Killem dans l'esprit des fêtes de Noël. Un projet qu'il améliore d'année en année. Depuis plusieurs années, il participe au concours des illuminations de Noël organisé par le comité des fêtes et a déjà obtenu plusieurs prix.

Cette année, *Wilfried* a proposé une animation inédite, il a décidé de faire venir l'univers Disney à Killem et en faire profiter le plus de personnes possible, notamment les enfants et pour l'occasion, il a enfilé son costume de lutin.

Cette manifestation s'est déroulée le samedi 17 décembre 2022. Mais pour voir les mascottes et se faire prendre en photo, il fallait répondre à un Blind test (les enfants devaient deviner le titre d'une chanson de Disney).

Pour le plus grand bonheur des petits et des grands, le père Noël se déplaça en personne pour clôturer cette soirée.

Les cloches de l'église Saint-Michel



La jolie hallekerque (*) fut édifée à la fin du XI^e siècle, puis a été détruite durant la guerre des « Gueux », avant d'être reconstruite par la suite, au XVI^e siècle, avec la forme que nous lui connaissons aujourd'hui.

Par le passé, le clocher comptait 3 cloches, car en effet, il y a la présence d'un espace vide dans le beffroi, avec des traces d'une ancienne installation.

La plus petite des cloches se nomme Paulette-Marie.

Elle chante le Sol#3.

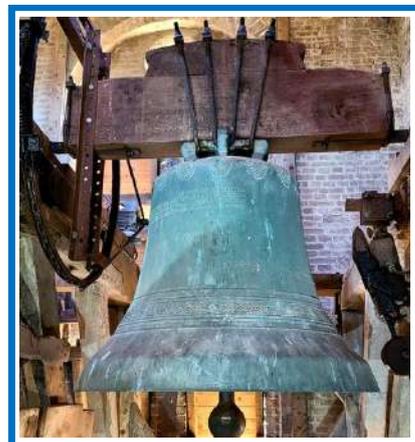
Elle possède un diamètre extérieur 95 cm.

Son poids est quant à lui, estimé à 515 kg.

Son parrain fut Marcel Schipman, alors maire de l'époque,

Sa marraine, Mme Paulette Van Robaeys.

La cloche fut fondue en 1956 par la fonderie Paccard, à partir du métal de sa prédécesseur nommée Michel et qui avait été fondue en 1778.



La plus grande qui a survécu aux révoltes et aux guerres.

Elle chante le Fa3.

Elle possède un diamètre extérieur 111,8 cm.

Son poids est quant à lui, estimé à 820 kg.

La cloche fut fondue en 1784 par Regnaud.

Elle est la plus intrigante car on ne connaît, ni son nom, ni ses parrain et marraine.

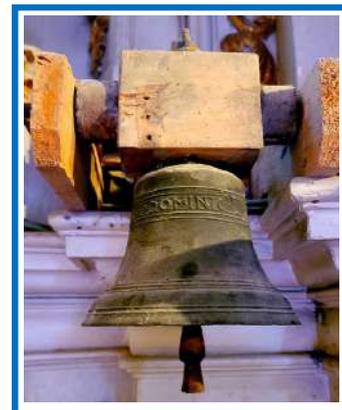
Dans le chœur de l'église se trouve une petite cloche d'appel.

Elle chante le La#5.

Elle possède un diamètre extérieur 15 cm.

Son poids est quant à lui, estimé à 10 kg.

La cloche fut fondue en 1631, le nom du fondeur est inconnu.



* Hallekerque: église composée de trois nefs de hauteur égale.

ETAT CIVIL 2ème semestre 2022

Naissances

15 juillet 2022	BOLLENGIER Léodrine, De BOLLENGIER Benoit et LEFEBVRE Amandine
16 juillet 2022	PODVIN Maïa De PODVIN Antoine et REYNAERT Estelle
27 juillet 2022	BORDIER Cataleya De BORDIER Morgane
15 août 2022	BARAS Léyna De DEGAY Romuald et BARAS Pauline
29 août 2022	VANDAMME GRIERE Cody De VANDAMME Baptiste et GRIERE Stéphanie
16 octobre 2022	LIEVEN Emile De LIEVEN Lionel et BECAR Béatrice
18 octobre 2022	DECLUNDER Lewis De DECLUNDER Matthieu et SKRLEC Vanessa
19 octobre 2022	VAUBRY Alba De VAUBRY Damien et WAZYDRAG Madisson

Mariages

25 juin 2022	DUHEM David et BOTTEIN Lucie
24 septembre 2022	NONNEZ Jérôme et DEVEY Aurore

Décès

01 juillet 2022	98 ans	Noémie Jeanne TOP née SENS
19 octobre 2022	60 ans	Pascal DEBACKER
06 décembre 2022	83 ans	Joseph VERYEPE
11 décembre 2022	72 ans	Thérèse GOSSEY née DEHOUCK

Artisan, Commerçant ou Entrepreneur

Vous n'êtes pas encore sur le site de la commune et vous souhaitez y paraître , rendez-vous en mairie pour retirer le document d'inscription.

Changement de propriétaire au café de la Mairie



Cela fait 9 ans que Marie-Noëlle et Dominique se sont installés au café de la mairie à Killem. Suite aux ennuis de santé de Dominique ils ont décidé de céder leur établissement.

Au premier janvier 2023, une nouvelle tenancière occupera les lieux, **Charlène** déjà bien connue des clients habitués à fréquenter l'établissement puisqu'elle est la fille du couple et qu'elle aide ponctuellement celui-ci.

Après des mois de fermeture en attendant un repreneur, Marie-Noëlle et Dominique ont su redynamiser ce lieu de rencontres en proposant des jeux à gratter et une petite activité de pâtisserie.

Le café est un lieu qui permet d'entretenir le lien social dans un village,. C'est un lieu de convivialité, une agora qui permet de confronter les générations, de transmettre le savoir et d'échanger nos idées. Sans lui le village serait devenu un joli dortoir avec une église au milieu. Sans lui les habitants auraient comme refuge et comme passe-temps leur canapé et leur télé.

Prochaines manifestations

- ⇒ Dimanche 15 janvier 2023 à 11 heures les vœux de Mr le maire.
- ⇒ Samedi 8 avril 2023 cortège carnavalesque et la nuit des Zwingelaers.
- ⇒ Les 8, 9 et 10 avril 2023 le rendez-vous des vigneron.
- ⇒ Lundi de Pâques 10 avril 2023 chasse aux œufs.
- ⇒ Jeudi 18 mai 2023 tournoi de football U12-U13 au stade
- ⇒ Samedi 27 mai 2023 tournoi de football U10-U11 au stade.
- ⇒ Dimanche 28 mai 2023 ducasse de la Pentecôte.
- ⇒ Lundi 29 mai 2023 Brocante.

Comité de rédaction :

*JL Vanbaelinghem, la commission communication
et les secrétaires de mairie.*